



Le papier  
c'est toute ma vie !



[www.jaimelepapier.fr](http://www.jaimelepapier.fr)



# Le papier c'est toute ma vie !

## Introduction

Le papier fait partie de notre quotidien depuis plus de 2 000 ans. Au fil du temps, il est incontestablement devenu le moyen de communication le plus efficace, le plus répandu. Avec l'invention de Gutenberg et l'industrialisation de l'impression au XV<sup>e</sup> siècle, le papier est devenu le véhicule essentiel des échanges intellectuels du monde moderne, qu'il s'agisse de la transmission des savoirs ou de la conservation de la mémoire.

A l'âge du numérique et du multimédia, à l'ère du virtuel et d'Internet, le papier demeure encore le support culturel et éducatif privilégié des enfants comme des adultes. Malheureusement, depuis quelques années, le papier est la cible d'attaques infondées concernant ses propriétés environnementales : déforestation sauvage, consommation excessive d'énergie, production de tonnes de déchets non recyclés...

Parce que nous aimons passionnément le papier, parce que nous mesurons son rôle indispensable et irremplaçable dans notre société, parce que nous connaissons ses vertus écologiques, **le temps est venu d'en finir une bonne fois pour toutes avec les idées reçues et les préjugés qui ternissent son image.**

L'industrie papetière n'a pas à rougir des immenses progrès qu'elle a accomplis depuis une dizaine d'années en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Elle ne doit pas s'en contenter, mais elle doit encore moins s'en cacher !

L'objectif de cette brochure est de délivrer une information vraie, claire et fiable sur le papier, afin de faire comprendre que son utilisation et sa consommation sont des gestes éco-citoyens.



“

*A l'âge du numérique et du multimédia, à l'ère du virtuel et d'Internet, le papier demeure encore le support culturel et éducatif privilégié des enfants comme des adultes.*

”

## Mythe 1

Fabriquer du papier détruit les forêts.

**La réalité**  
Le papier contribue au développement de la forêt !

Le principal constituant du papier est la fibre de cellulose, qui provient des arbres. Le bois utilisé pour la fabrication du papier est issu de forêts gérées durablement.

Le bois est une matière première renouvelable. Il nécessite peu de transformations, ce qui limite sa consommation d'énergie. Son coût énergétique est par exemple plus faible que celui du béton, de l'acier ou de l'aluminium.

L'emploi du bois comme matière première permet de stocker le CO2 emmagasiné lors de la croissance de l'arbre. Pour croître, les arbres absorbent le CO2 présent dans l'atmosphère. Les jeunes arbres (replantés par l'industrie papetière) absorbent plus de CO2 que les vieux. Le bois relâche le CO2 dans l'atmosphère quand il se décompose sur place. En revanche, quand il est coupé, le CO2 est définitivement "emprisonné". La forêt fixe environ 10% des émissions de CO2 émises.

En plus d'être renouvelable, le bois est recyclable. En fin de vie, le bois devient un combustible fournissant du chauffage et de l'énergie.

**L'intérêt de l'industrie papetière est de s'assurer de la bonne santé des espaces forestiers.** Pour préserver la richesse des écosystèmes, la filière papetière travaille essentiellement à partir d'essences durables telles que le pin, le sapin, le bouleau ou l'eucalyptus.

### Le saviez-vous ?

La forêt française couvre plus de 13 millions d'hectares, soit près du quart du territoire national. Elle a doublé en superficie depuis près de trois siècles et a gagné 500 000 hectares depuis une décennie, soit l'équivalent de 29 412 fois le Stade de France ou la superficie d'un département comme les Bouches-du-Rhône. Chaque année, la forêt française augmente d'environ

50 000 hectares, et la forêt européenne de 660 000 hectares. Avec près de 140 variétés différentes d'arbres, les forêts françaises comptent parmi les plus diversifiées d'Europe.

Le déboisement intensif en Amérique latine et en Afrique est une réalité contre laquelle il convient naturellement d'agir. **L'élevage est aujourd'hui le premier moteur de la**

**déforestation dans l'Amazonie brésilienne,** puisque 79,5% des terres déboisées y sont converties en pâtures pour le bétail.

**La culture du soja n'est pas en reste puisqu'elle est considérée comme la deuxième cause principale de la déforestation dans cette région du monde : 16% de la forêt amazonienne a été convertie en surface de culture pour le soja.**

Pour chaque arbre coupé dans une forêt gérée de manière durable, trois arbres sur quatre sont replantés. Pendant la croissance des jeunes arbres, ils absorbent le CO2 dans l'atmosphère. Par ailleurs, en sa qualité de produit fait avec du bois, le papier continue encore de conserver le carbone tout au long de son cycle de vie.

Il en existe une trentaine actuellement sur le marché, mais les deux principales certifications les plus reconnues et utilisées sont les labels PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) et FSC (Forest Stewardship Council).

FSC



Organisation créée au Canada en 1993. Associative, indépendante, internationale, non gouvernementale et à but non lucratif, elle a été fondée sous l'impulsion des associations de protection de l'environnement, telles que Greenpeace, WWF, Les Amis de la Terre... La certification FSC signifie que le bois provient de forêts bien gérées. Elle respecte scrupuleusement un cahier des charges avec dix critères obligatoires, qui couvrent à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux (ex : les replantations, la diversité biologique, l'exploitation écologique, ou encore les droits des travailleurs).

PEFC



Programme européen de certification des forêts, créé en 1999 à l'initiative des propriétaires et des exploitants forestiers.

La certification PEFC signifie également que le bois provient de forêts gérées durablement, comme l'exigent les critères d'Helsinki, qui définissent une gestion des forêts économiquement fiable, appropriée sur le plan environnemental et bénéfique sur le plan social. La marque PEFC ne peut être utilisée sur les produits que si le pourcentage de fibres certifiées est supérieur ou égal à 70%.

## Mythe 2

Le papier est nocif pour l'environnement.

### La réalité

Le papier est l'un des rares produits à la fois renouvelables, recyclables, non toxiques et biodégradables !



*“ Au cours des 20 dernières années, l’industrie papetière a réduit de 80% ses rejets dans l’eau et de 30% sa consommation totale d’énergies. ”*



Les gens pensent à tort que la fabrication du papier est vorace sur le plan énergétique. Cela était peut-être vrai il y a 20 ans, mais ne correspond plus du tout à la réalité aujourd'hui...

On estime qu'il faut en moyenne 500 kilowattheures (kWh) d'électricité pour produire 200 kg de papier, soit le volume moyen de papier consommé par personne chaque année. A titre de comparaison :

- un poste de travail bureautique avec ses périphériques consomme chaque année autant d'électricité que 5 réfrigérateurs, soit plus de 800 kWh,
- une fontaine à eau réfrigérée consomme annuellement environ 500 kWh, une machine à café sur pieds 1 000 kWh, et un distributeur de boissons 3 000 kWh.

(source : ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

**L'industrie européenne de la pâte et du papier s'est engagée depuis plusieurs années en faveur des énergies renouvelables, dont les conséquences sont neutres pour l'effet de serre.**

**A retenir :**

→ en remplaçant 55% d'énergie fossile par de la biomasse végétale, l'industrie papetière a réduit ses émissions de CO2 de 50% ! C'est le pourcentage le plus élevé de tous les secteurs industriels d'Europe.

## Mythe 3

**Le papier que j'utilise consomme une grande quantité d'énergie !**

**La réalité**

**L'industrie papetière a fait des efforts considérables depuis 20 ans en la matière !**

### Le saviez-vous ?

*En France, les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent 13% de la consommation électrique annuelle. Elles consommeraient l'équivalent de la production annuelle de huit centrales*

*électriques (55 à 60 térawattheures), soit autant que huit villes de plus d'un million d'habitants ou encore 114 millions d'ampoules de 60 Watts allumées en permanence pendant un an.*



## Mythe 4

**Le papier a une empreinte carbone importante.**

**La réalité**  
Son empreinte carbone est dans la moyenne basse des autres activités industrielles !

Les entreprises et les organisations, par leurs activités, ont un impact réel sur le réchauffement climatique. L'empreinte carbone permet de quantifier cet impact en identifiant l'ensemble des gaz à effet de serre générés par ces activités. Six gaz principaux sont à l'origine du réchauffement climatique et sont traduits dans l'empreinte carbone par leur équivalent en tonnes de CO<sub>2</sub>.

Produire 200 kg de papier, soit la moyenne de ce que nous utilisons par an, crée entre 130 et 250 kg de CO<sub>2</sub>, selon la source d'énergie utilisée. Ces chiffres sont comparables avec beaucoup d'autres activités de la vie courante. C'est par exemple l'équivalent en CO<sub>2</sub> produit par le trajet d'une voiture familiale standard sur une distance de 960 km.

La mesure précise de l'empreinte carbone du cycle du papier dépend en grande partie de la manière dont le papier est fabriqué et des sources d'énergie utilisées pendant le processus de fabrication. Le nucléaire, l'hydraulique, la géothermie, utilisés à grande échelle par certains pays producteurs de papiers, sont des énergies faibles en carbone, tandis que les énergies fossiles sont plus gourmandes en la matière.

"Une forêt gérée durablement peut être relativement neutre en carbone si l'abattage est compensé par la replantation".

(source : The Sustainable Procurement of wood and Paper products : An introduction. [www.sustainableforestprod.org](http://www.sustainableforestprod.org))

**Concrètement, une personne qui lit les informations sur Internet pendant 30 minutes par jour dégage un potentiel de réchauffement global équivalent à 35 kg par an, contre 28 kg pour un journal papier.**

### Le saviez-vous ?

« Les "spams", ces courriers indésirables qui polluent les boîtes aux lettres électroniques, émettent chaque année autant de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) que 3,1 millions de voitures, selon une étude de la société spécialisée dans la sécurité informatique McAfee.

D'après ce rapport, qui étudie "l'impact écologique" lié aux 62 milliards de courriels envoyés dans le monde en 2008, "le spam consomme annuellement 33 milliards de kilowattheures (KWh)" au fil des cinq étapes de sa vie : création, envoi, réception, stockage et consultation.

Cela équivaut à l'électricité consommée par 2,4 millions de foyers américains, avec des émissions de gaz à effet de serre équivalentes à celles produites par 3,1 millions de voitures, souligne McAfee. »

D'après une enquête, 70% des répondants estiment que le papier recyclé est mieux pour l'environnement que le papier vierge. Mais la vérité est souvent plus complexe que les préjugés.

Alors que le papier recyclé réduit effectivement le volume des déchets papier qui finissent dans une décharge, il convient également de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie du papier, et pas seulement la source de la fibre cellulosique. Les usines modernes de papier produisant du papier avec de la fibre vierge, dont la source d'énergie est nucléaire, hydraulique ou bio-fueller, peuvent très bien avoir une empreinte carbone plus faible qu'une usine de papier recyclé, alimentée par des énergies fossiles. Il est important de rappeler que **la fibre vierge est toujours nécessaire pour fabriquer du papier recyclé**. Pour toutes ces raisons, il est très difficile de comparer directement l'impact environnemental du papier recyclé et du papier de fibre vierge.

Ces deux types de papier peuvent donc chacun se prévaloir de solides qualités environnementales. Les forêts font partie d'un cycle qui contribue à "exfiltrer" le CO2 de l'atmosphère. Cela commence par les arbres, s'étend ensuite au bois puis aux produits en papier, lesquels continuent de séquestrer le carbone, ce qui permet in fine de lutter contre l'effet de serre et le changement climatique ! Le fait que le papier soit un matériau recyclable et renouvelable signifie que son cycle de vie peut être prolongé, ce qui lui confère la vertu supplémentaire de réduire encore davantage les déchets !

**"L'industrie papetière compte huit représentants dans la liste officielle des Nations-Unies concernant les 100 compagnies les plus engagées en matière de développement durable, soit plus qu'aucune autre industrie".**

(source : Association australienne de l'industrie papetière, APIA)

**A retenir :**

- La moitié de l'énergie utilisée pour faire du papier en Europe provient d'énergies renouvelables
- Très souvent, l'eau utilisée pour fabriquer du papier est plus propre quand elle sort de l'usine que quand elle y rentre

## Mythe 5

**Le papier recyclé sera toujours meilleur pour l'environnement que le papier vierge !**

**La réalité**

**Le plus "vertueux" n'est pas toujours celui qu'on croit !**

## Mythe 6

**Le papier est un gisement conséquent de déchets.**

### **La réalité**

**L'industrie papetière est la première industrie du recyclage en France !**

En effet, les bois utilisés par notre Industrie proviennent, pour partie des chutes de scieries et, pour l'autre partie, des bois d'éclaircies nécessaires à la croissance de la forêt. Ces bois représentent 40% des matières premières fibreuses destinées à la fabrication de la pâte à papier, les 60% restants résultent de la récupération des papiers et cartons qui sont recyclés, faisant de l'industrie papetière la première industrie du recyclage en France.

**Aujourd'hui, le taux de recyclage moyen dans les pays européens dépasse les 64%**, ce qui représente plus de 50 millions de tonnes de papiers usés collectés chaque année. Les fibres de papier peuvent être recyclées jusqu'à six fois, et le recyclage constitue certainement le meilleur moyen d'éviter l'accumulation des déchets papier dans les décharges.

**Renouvelable, recyclable, biodégradable, le papier a donc des références de premier plan en matière environnementale !** Pour autant, il va de soi qu'une utilisation responsable du papier et un comportement éco-citoyen concernant le recyclage doivent aller de pair dans notre consommation régulière de papier.



## Le saviez-vous ?

*Avec environ 179 kg par habitant, la France se situe au 24<sup>ème</sup> rang mondial et au 13<sup>ème</sup> en Europe occidentale des pays consommateurs de papiers/cartons, loin derrière des pays comme le Luxembourg (345 kg), la Belgique (338 kg), la Finlande (330 kg), le Danemark (257 kg) ou encore l'Autriche (234 kg).*

### A retenir :

- Les fibres de papier peuvent être recyclées jusqu'à six fois
- En recyclant 60% des papiers et cartons usagés pour en faire une nouvelle ressource, l'industrie papetière française contribue à la gestion des déchets et au développement durable de notre société
- Depuis 2001, on constate en Europe une hausse moyenne de 60% du total des déchets papiers et cartons collectés pour le recyclage
- Le papier représente les 2/3 de toutes les matières récupérées pour le recyclage, soit bien plus que le verre, le métal et le plastique mis ensemble !





L'Association Française des Distributeurs de Papiers et d'Emballages (AFDPE) regroupe plus d'une dizaine de distributeurs spécialisés sur les 2 marchés. Ils réalisent notamment plus de 95% des ventes de papiers relevant du canal de la distribution.

Ils constituent un maillon indispensable de la filière graphique, et emploient aujourd'hui plus de 2 000 salariés. Ils sont le trait d'union entre plusieurs dizaines de fabricants de papiers et d'emballages, situés dans le monde entier, et plus de 20 000 clients répartis sur l'ensemble du territoire français : imprimeurs, éditeurs, agences de publicité, société de vente par correspondance, reprographes, entreprises et collectivités locales.

Pour 2008, les distributeurs français ont commercialisé dans l'Hexagone plus d'un million de tonnes de papiers, achetés pour moitié en France, et pour moitié à l'étranger.

Pour obtenir les noms et les coordonnées des membres de l'AFDPE, rendez-vous sur notre site web officiel : [www.afdpe.fr](http://www.afdpe.fr)

**Association Française des Distributeurs  
de Papiers et d'Emballages (AFDPE)**  
154, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
Tél. : 01 53 89 24 66  
Fax : 01 53 89 24 01

